

Épreuve Hors Programme

Elizabeth Muller (Université de Nantes)

Définition de l'épreuve par le B.O de 1999: « Dans son exposé en anglais, le candidat propose une lecture et une interprétation des documents mettant en évidence ce qui les relie et les éclaire mutuellement. L'exposé ainsi que l'entretien en anglais qui lui fait suite, permettent d'évaluer les qualités d'analyse, de synthèse, d'argumentation et d'expression du candidat ainsi que sa maîtrise d'outils méthodologiques adaptés à la nature de chaque document ».

Déroulement de l'épreuve

5 heures de préparation avec accès à l'*Encyclopaedia Britannica*, à des dictionnaires unilingues anglais et américain ainsi qu'à un dictionnaire de prononciation (notamment pour les noms propres que le jury s'attend à entendre prononcer correctement)

L'épreuve à proprement parler se déroule comme suit : 20 minutes de présentation suivies de 20 à 25 minutes d'entretien, il est très important de noter qu'aucun dépassement horaire n'est autorisé et qu'il convient, en conséquence, que le candidat s'entraîne à présenter sa synthèse de dossier sans dépasser le temps imparti.

A l'issue de l'épreuve, 2 notes complètement indépendantes sont attribuées : une pour le contenu et l'autre pour l'anglais. Il n'est pas rare de constater de gros écarts entre les deux notes, comme par exemple 2 pour le contenu, 13 pour l'anglais ou vice versa. En ce qui concerne la note d'anglais, certains éléments évidents comme l'authenticité de la chaîne parlée, l'accentuation et la phonétique sont, bien sûr, évalués, mais la richesse lexicale et la maîtrise du vocabulaire critique sont également prises en compte car elles témoignent d'une plus grande prise de risque de la part du candidat. Enfin, le jury apprécie la clarté de l'énonciation, le débit et l'aisance avec laquelle le candidat parvient à communiquer.

Les sujets

Les dossiers s'articulent autour de problématiques qui peuvent être formelle, thématique et/ou historique. Ils couvrent tout le champ du monde anglophone de la Renaissance à nos jours ainsi que de larges zones géographiques puisque tous les pays anglophones peuvent être concernés : on peut par exemple trouver des dossiers sur l'Australie, l'Afrique du Sud ou, plus récemment, l'Inde. Chaque dossier se compose de trois documents : un extrait littéraire (extrait de roman, de nouvelle mais il peut également s'agir d'un poème ou d'une pièce de théâtre), un texte de civilisation (discours, traité, mais aussi ouvrage de théorie esthétique) et un document iconographique qui peut être une reproduction de tableau, de sculpture ou bien une photographie, une caricature, une affiche publicitaire, une couverture de magazine. Le choix est illimité à condition que ce document relève du domaine anglophone. Les deux textes sont d'une longueur approximative de 5000 mots qui peuvent être répartis de façon irrégulière, c'est-à-dire qu'un des deux textes peut être beaucoup plus court que l'autre.

Ces dossiers sont donc d'une très grande variété et de difficulté inégale : certains abordent une problématique qui s'insère dans le cadre restreint d'une époque particulière mais en général il s'agit plutôt de dossiers diachroniques. Dans un cas comme dans l'autre, ils ne convergent pas nécessairement, bien que chaque dossier présente des documents reliés entre eux par un thème central assez facilement identifiable. Citons quelques thèmes généraux qui ont fait l'objet de dossiers l'année dernière : la guerre, les femmes et l'éducation, la terreur et le gothique, la loi et la justice, l'insertion des minorités.

Les attentes du Jury :

Les membres du Jury ont pris connaissance du dossier à l'avance mais n'ont pas d'*a priori* concernant un plan en deux ou trois parties et acceptent différentes pistes de réflexion pour peu que ces dernières soient pertinentes.

La première partie de l'épreuve

Au bout de 5 heures, le candidat doit présenter une analyse composée d'une introduction, d'un développement en deux ou trois parties approfondissant les différents aspects du dossier, et d'une conclusion.

Tout d'abord, précisons qu'il s'agit d'une synthèse active et non d'une simple épreuve de compréhension, autant dire que la paraphrase n'est pas de mise. Par conséquent, le candidat se doit de mettre en relation les documents et de découvrir en quoi ils se complètent ou s'opposent ou s'éclairent l'un l'autre.

Ensuite, dans chacune des étapes de la présentation et notamment le développement, le jury se montre attentif à la bonne circulation des documents. Il n'est pas obligatoire de traiter les documents dans l'ordre ni de passer constamment de l'un à l'autre au cours d'une partie de l'exposé, mais il faut que tous soient abordés de front dans chaque partie du plan. Une partie d'exposé qui ne traiterait que deux des trois documents est donc à proscrire, même lorsque les documents sont divergents.

Enfin, le candidat doit absolument utiliser son esprit critique vis-à-vis des documents qui lui sont proposés et se tenir prêts à les remettre en question, et aussi, le cas échéant, à admettre qu'ils se contredisent. Trop de candidats partent encore de deux prémisses de base erronées : premièrement que les textes sont sacrés, deuxièmement que la synthèse des trois documents doit leur permettre de trouver « la solution » du problème posé par le dossier comme s'il s'agissait d'établir une équation mathématique. En fait, il convient de garder en mémoire le double aspect de cette épreuve : il s'agit bien de dégager les aspects formels, historiques, artistiques ou philosophiques qui sont communs aux trois documents mais aussi ne pas perdre de vue la spécificité de chacun.

L'entretien avec le Jury

L'entretien ne saurait être préparé à l'avance et les questions posées par le Jury découlent naturellement de la prestation du candidat. Ces questions ne sont aucunement des questions piège, bien au contraire. Elles visent en général à tendre une perche au candidat, à lui faire prendre conscience de ses erreurs ou à lui permettre d'affiner sa réflexion. Lors de cet entretien, la réactivité du candidat, son adaptabilité, sa vivacité d'esprit constituent des atouts précieux. Une erreur même majeure sur le texte peut être rattrapée lors de l'entretien si le candidat parvient à la rectifier et à rebondir sur les questions qui lui sont posées. Par ailleurs, si la prestation est satisfaisante le jury peut poser des questions d'ordre contextuel sur certains courants artistiques ou certaines époques, demander des clarifications ou bien diriger le candidat vers certains axes de recherche négligés par ce dernier.

Enfin, une fois l'entretien terminé, les membres du jury vérifie les notes écrites du candidat afin de s'assurer qu'il ne s'est pas contenté de les lire et qu'il est capable de s'exprimer *ex tempore*.

Résumé des quelques erreurs récurrentes :

D'une manière générale

Paraphrase molle des divers documents ou présentation purement descriptive.

Manque d'esprit critique face aux documents.

Confusion entre une synthèse véritable des différents enjeux du dossier et le placage forcé d'une « vérité absolue » que les candidats se croient souvent obligés dispenser en guise de conclusion.

De nombreuses lacunes dans le domaine de la culture générale.

En ce qui concerne le plan

Pas de réelle prise en compte des spécificités du dossier parce que les recherches ont été mal conduites.

Plan répétitif dû au manque d'analyse évoquée ci-dessus.

Autre effet de la même cause : une mauvaise circulation des documents.

Sur le plan pratique

Manque d'un lexique approprié aux différents documents.

Mauvaise gestion du temps lors de la présentation initiale de 20 minutes.

Manque de réactivité lors de l'entretien.

Conseils de méthode

Tout ce qui précède indique bien que le recours aux ouvrages de référence peut s'avérer une arme à double tranchant car il ne saurait remplacer l'étude préalable et minutieuse des documents eux-mêmes. C'est grâce à cette analyse personnelle des documents que le candidat pourra rendre justice à la dynamique interne qui est particulière à chaque dossier. L'utilisation des ouvrages de référence ne pourra intervenir qu'après cette première étude qui seule permet au candidat de dégager un plan cohérent. Au cours de cette première analyse, il conviendra de porter une attention toute particulière à la singularité générique de chaque document, en particulier du document de civilisation dont l'auteur, les choix rhétoriques, et l'audience supposée doivent être clairement identifiés afin de pouvoir faire l'objet d'une analyse nuancée.

Lors de la vérification des connaissances contextuelles, il s'agira aussi de porter une attention toute particulière aux dates. La date de publication d'un ouvrage n'est pas toujours un élément déterminant : par exemple, un discours de Jacques Ier publié dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle a désarçonné plus d'un candidat l'an dernier car seule la date de publication était indiquée.

La plupart des rapports de Jury déplorent le manque de culture générale des candidats et là aussi les ouvrages de référence doivent être utilisés à bon escient et combler les lacunes particulières de chacun. En effet, une bonne connaissance du monde anglophone s'avère d'une aide certaine puisqu'elle permet de raccourcir le temps passé dans l'Encyclopédie Britannique lors des 5 heures de préparation. Cependant, d'autres acquis d'ordre plus général sont indispensables. L'année dernière, certains candidats ont accumulé les erreurs face à un extrait de *La révolution française* de Carlyle parce qu'ils ignoraient quasiment tout de cette période de l'histoire de France. Une gestion plus judicieuse du temps de recherche aurait permis à ces quelques candidats de vérifier certaines données essentielles pour comprendre les allusions de Carlyle.

On notera que les candidats qui réussissent l'épreuve sont très souvent ceux qui maîtrisent parfaitement leur dossier, parce qu'ils ont pris le temps de se l'approprier au lieu de se lancer dans des recherches vagues et générales et de se perdre dans les ouvrages de référence.

Rapports du jury des années précédentes

Pour palier aux difficultés de cette épreuve, les rapports du jury des années précédentes préconisent un entraînement constant et minuté, non seulement de la présentation elle-même mais aussi de l'entretien qu'il serait souhaitable de simuler avec deux autres collègues, éventuellement lors des colles.

Pour ce qui est de la bibliographie, les types de dossiers étant, comme indiqué précédemment extrêmement divers, la bibliographie proposée ici s'attache à des ouvrages généraux et n'est donnée qu'à titre indicatif. Il s'agit en l'occurrence de la bibliographie classique que l'on peut consulter sur le site de la SAES, agrémentée d'un ou deux ouvrages de référence supplémentaires. Précisons qu'il existe d'autres bibliographies de référence sur ce même site de la SAES, (rubrique : concours, annales). Néanmoins, le problème majeur tient au fait que, mis à part les quelques ouvrages qui traitent de l'épreuve elle-même, toute bibliographie sépare les divers types de commentaires alors que précisément l'épreuve consiste en un croisement de compétences, d'où l'importance primordiale de l'entraînement évoqué ci-dessus.